



Paris, le 23 octobre 2009

Compte-rendu de l'entretien du 07 Octobre 2009 avec Monsieur Jean-Paul MONCHAU, Ambassadeur en charge de l'Adoption Internationale

Précisions

Madame, Monsieur, chers Adhérents,

Nous souhaitons revenir sur le compte -rendu de notre dernier entretien avec Monsieur Jean-Paul Monchau et sur le difficile sujet de la liste d'attente AFA qualifiée "d'obsolète" dans notre document.

Nous tenions à apporter les précisions suivantes :

- il n'a pas été question dans nos discussions d'une quelconque suppression de la liste d'attente Cambodge, quand bien même la suspension de l'envoi des dossiers durerait plus longtemps qu'espéré.
- il nous a bien été précisé qu'aucun nouveau dossier ne serait envoyé sur place avant que soient réunies les conditions précisées dans notre compte-rendu
- cette suspension des envois concerne tous les dossiers de la liste d'attente, même ceux qui étaient sur le point d'être envoyés à l'instant de ladite suspension.

Le qualificatif d'obsolète, pouvant provoquer votre légitime inquiétude, ne concernait qu'une appréciation du plus grand pessimisme des autorités françaises à voir aboutir les dossiers au delà d'un certain rang compte-tenu :

- des incertitudes concernant les dates et conditions de la reprise
- du nombre d'enfants qui seront proposés par le Royaume du Cambodge lors de cette reprise.

Soyez assuré qu'A.E.C s'opposera à toute nouvelle tentative de tirage au sort ou autre "course au cachet de la poste."

Espérant avoir répondu à vos nombreuses questions, nous vous prions de croire en l'assurance de notre entier dévouement.

Action Enfance Cambodge
Association loi 1901 à but non lucratif
72 rue du Dr Debat 92 380 Garches
www.actionenfancecambodge.org
info@actionenfancecambodge.org
N° enregistrement 15031653